PROJET DE TERRITOIRE

2022 - 2026

©Loïc Lagarde

Vitré Communauté, la proximité

vitrecommunaute.org

SOMMAIRE

Dans le cadre de son projet de territoire, Vitré Communauté a fixé 4 orientations pour répondre aux défis du moment et ceux à venir :

- Un territoire qui affirme **la prospérité et la dynamique** de ses acteurs économiques *p. 6 > p. 15*
- Un territoire qui soutient **la vitalité de ses communes**, préserve **le cadre de vie** et accélère **la transition écologique** *p. 16 > p. 23*
- Un territoire qui favorise **la cohésion sociale** par des services adaptés et des dispositifs de solidarité *p. 24 > p. 33*
- Un territoire qui pilote la **performance de son action publique** *p. 34 > p. 39*

Photos des élus ©Studio Maignan sauf mention. Pictogrammes ©Shutterstock

EDITO

Depuis l'installation du nouveau conseil d'agglomération en juillet 2020, nous avons tenu à élaborer un projet de territoire à la fois respectueux du passé, en phase avec le présent et suffisamment ambitieux pour l'avenir. Les équipes municipales venaient d'être largement renouvelées : plus de la moitié des Maires de nos 46 communes étaient des nouveaux élus et exprimaient en toute légitimité de nouvelles attentes vis-à-vis de Vitré Communauté. Ensemble, nous avons le devoir d'anticiper, d'écarter les menaces et de saisir les opportunités. Notre rôle est de faire les bons choix pour, toujours, améliorer la vie quotidienne en optimisant nos moyens.

« Notre rôle est de faire les bons choix pour, toujours, améliorer la vie quotidienne en optimisant nos moyens. »
Isabelle Le Callennec

C'est pourquoi, de septembre 2021 à avril 2022, j'ai souhaité que chacun soit associé au processus d'élaboration et se sente partie prenante de la réflexion comme de l'écriture des défis à relever. Les élus, à commencer par les vice-présidents, se sont très largement impliqués dans la démarche. Nous avons également sollicité le Conseil de développement, composé de représentants de la société civile. Nous avons aussi interrogé les habitants pour s'assurer que notre projet corresponde vraiment à leurs attentes. Et après plusieurs mois de travail, nous avons enfin adopté ce projet, à la date prévue, le 7 avril 2022.

Un projet de territoire s'appuie sur des principes. Nous en avons quatre : la subsidiarité, la solidarité, l'efficience, la coopération. Pour son élaboration, nous avons commencé par identifier nos forces et nos faiblesses. Nous avons ensuite retenu quatre axes qui rassemblent des actions autour de l'agriculture, de l'emploi, de la formation, du logement, des mobilités, de la santé, de la gestion de l'eau ou des déchets, du sport ou encore de la culture. Et parce que le réalisable est plus important que la promesse, nous avons inscrit notre projet dans le cadre règlementaire et le contexte financier, particulièrement contraints, qui sont les nôtres.

Il n'y a plus désormais qu'à mettre en œuvre ce projet de territoire. Et c'est sans nul doute ce qui est le plus passionnant, pour nous, et le plus essentiel, pour les habitants !

©Mathilde Bruland

Isabelle Le Callennec
Présidente de
Vitré Communauté

4 axes / 21 défis

UN TERRITOIRE QUI AFFIRME **LA PROSPÉRITÉ** ET **LA DYNAMIQUE** DE SES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Maintenir **une agriculture dynamique dans toute sa diversité et concourir à la souveraineté alimentaire**
- Diversifier et répartir **les activités économiques** sur le territoire (exogène, endogène et création) tout en soutenant la dynamique industrielle locale
- **Accompagner les employeurs dans leurs besoins de recrutement** en attirant des actifs et en développant l'offre de formation
- **Augmenter la part du tourisme** dans le dynamisme économique du territoire
- **Développer le rayonnement du territoire** par ses potentiels culturels, patrimoniaux, naturels et touristiques
- **Finaliser la couverture numérique et téléphonique du territoire**

UN TERRITOIRE QUI SOUTIENT **LA VITALITÉ DE SES COMMUNES**, PRÉSERVE **LE CADRE DE VIE** ET ACCÉLÈRE **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

- Favoriser **l'attractivité des communes** : commerces, artisanat, mobilité, habitat, services
- **Diversifier l'offre en habitat à destination de tous les publics en favorisant la rénovation et le renouvellement urbain**
- **Optimiser les déplacements** de tous les publics
- Soutenir **la transition énergétique** par la performance énergétique des bâtiments, la baisse des gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables
- Mobiliser l'ensemble des acteurs autour de **la sécurisation de l'approvisionnement** et de **la reconquête de la qualité en eau**
- Protéger notre environnement avec une **gestion des déchets performante** et des **mesures de préservation de la biodiversité**

UN TERRITOIRE QUI FAVORISE **LA COHÉSION SOCIALE** PAR DES SERVICES ADAPTÉS ET DES DISPOSITIFS DE SOLIDARITÉ

- Favoriser **l'accès à la culture** sur l'ensemble du territoire
- Accompagner les **pratiques sportives** des habitants du territoire
- Structurer **une politique santé** sur le territoire (équipements, offre de soins, installation des professionnels, prévention...)
- Soutenir le développement **des équipements, des services et des initiatives pour la petite enfance, enfance et jeunesse**
- Soutenir **des dispositifs d'accompagnement et d'autonomie en faveur des personnes âgées & handicapées**
- Lutter contre la précarité et l'exclusion grâce à **des dispositifs d'insertion et d'aides** aux populations vulnérables

UN TERRITOIRE QUI PILOTE LA **PERFORMANCE DE SON ACTION PUBLIQUE**

- Développer **une vision stratégique et partagée** du territoire
- Préserver et développer **le patrimoine technique** dans le respect de l'environnement
- Structurer, moderniser et piloter **nos ressources internes**

© Mathilde Bruand

axe 1 /

Un territoire qui affirme la prospérité et la dynamique de ses acteurs économiques

Le territoire de Vitré Communauté est reconnu par tous pour son dynamisme économique. Le taux de chômage est l'un des plus faibles de France (3.5% début 2022) et la part des emplois industriels est deux fois supérieure à la moyenne nationale. Cette réussite ne doit pas occulter la nécessité de continuer la diversification de l'économie du territoire (tertiaire, tourisme, numérique ...) et de maintenir une agriculture dynamique face aux grandes mutations en cours . De plus, il convient d'accompagner les entreprises dans leurs besoins de recrutement face au manque de main d'œuvre et développer l'offre de formation sur le territoire.

1.1. MAINTENIR UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ ET CONCOURIR À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

LES OBJECTIFS

- Réaffirmer le caractère agricole et rural de notre territoire
- Contribuer à la souveraineté alimentaire
- Soutenir l'économie, l'emploi et l'attractivité des métiers de l'agriculture (en lien avec l'installation et la transmission) et des filières agro alimentaires du territoire
- Consolider la chaine de valeur ajoutée liée à l'alimentation (fabricants d'aliments, de matériels, industrie agroalimentaire, logistique, distribution)
- Concilier l'aménagement du territoire et l'aménagement foncier pour préserver le foncier agricole
- Accompagner les agriculteurs dans les transitions écologiques et énergétiques
- Développer l'alimentation et l'approvisionnement en produits locaux
- Améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Développer une communication positive autour de l'agriculture favorisant le bien vivre ensemble

LES ACTIONS

- Mise en oeuvre de la convention cadre 2021-2025 signée avec la Chambre d'agriculture.
- Soutien à l'installation de jeunes agriculteurs (Pass JA)
- Mise en oeuvre d'un projet alimentaire territorial & soutien aux démarches autonomie & réduction des consommations ou GES (cf. PCAET)
- Mise en oeuvre des actions du volet agricole des syndicats Eau des Portes de Bretagne et Eaux & Vilaine sur la qualité de l'eau (Paiement pour services rendus, Breizh Bocage...)

« Le territoire de Vitré Communauté puise ses racines de l'agriculture. Face aux mutations et enjeux actuels, il convient d'accompagner nos agriculteurs pour réussir la transition agricole et alimentaire du territoire. »

Yannick Fouet
Vice-président en charge de la vitalité des communes

1.2. DIVERSIFIER ET RÉPARTIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE TOUT EN SOUTENANT LA DYNAMIQUE INDUSTRIELLE LOCALE

LES OBJECTIFS

- Favoriser le développement et l'installation des entreprises, industries, artisans et commerçants sur le territoire de Vitré Communauté et organiser un maillage équilibré du territoire
- Faciliter la création d'entreprises (dispositifs d'incitation, ateliers relais, services d'accompagnement)
- Développer des pôles d'activités tertiaires et d'innovation permettant de diversifier les activités économiques du territoire
- Accompagner les mutations de l'industrie (industrie du futur, industrie des transitions...)
- Sensibiliser les entreprises sur les pratiques durables (RSE, ESS, diminution de l'empreinte écologique, économie circulaire)
- Optimiser la consommation foncière du développement économique
- Maintenir une fiscalité professionnelle modérée

LES ACTIONS

Aménagement économique

- Mise en place d'un schéma directeur d'aménagement des zones d'activités et d'accueil des entreprises
- Développement de nouvelles zones d'activités permettant l'installation et le développement des entreprises
- Etude et optimisation des Pôles Gare de Vitré et Châteaubourg et leur potentiel économique (tertiaire).
- Développement des outils permettant d'optimiser le foncier à vocation économique et de densifier les sites existants (cahier des charges de zones, soutien aux commerces et à l'artisanat de centre bourg, utilisation des friches...)
- Création de villages d'artisans et de nouveaux bâtiments relais favorisant le parcours résidentiel des entreprises

Animation économique

- Organisation des temps d'échanges avec les entreprises par 4 bassins de vie permettant de détecter les difficultés et actions à mener par territoire.
- Développement d'un ou plusieurs clubs d'entreprises
- Mise en place d'un espace de coworking et d'animation économique dans le bâtiment MEEF.
- Mise en place d'une nouvelle gouvernance du développement économique associant les entreprises et les institutions en charge de l'accompagnement des projets économiques.

Coopération

- Déploiement du Service Public d'Accompagnement des Entreprises permettant d'accompagner les projets de développement des entreprises sur l'ensemble des thématiques (foncier, investissements, R&D, emploi, transition environnementale...).
- Renforcement des coopérations entre Vitré Communauté et les acteurs économiques de l'innovation et de l'entrepreneuriat (fablab, coworking, incubateur...).

3,5%
de taux de chômage sur Vitré et son pays

« Vitré Communauté accueille
pourvoyeuses d'emplois. Notre s
du tissu économique et à une me

Les entreprises du territoire exprir
de personnel. Vitré Communauté souha
développer l'offre de formation pour soutenir

Elisabeth Guiheneux
Vice-présidente en charge du développement

1.3. ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS DU TERRITOIRE DANS LEURS BESOINS DE RECRUTEMENT EN ATTIRANT DES ACTIFS ET EN DÉVELOPPANT L'OFFRE DE FORMATION

LES OBJECTIFS

- Réduire les tensions sur le marché de l'emploi
- Accompagner la montée en compétences des entreprises dans leurs pratiques RH et agir sur les difficultés de recrutement
- Déployer un dispositif de promotion du territoire en direction des actifs en recherche de mobilité résidant sur d'autres territoires (mise en place d'un guichet d'accueil et d'accompagnement à la mobilité, valorisation des emplois,valorisation des atouts et de l'offre de services, communication des savoir-faire)
- Développer une offre de formation initiale et continue du CAP au Bac+5 en adéquation avec les besoins de compétences des entreprises et la vie étudiante

e de nombreuses entreprises industrielles
ouhait est de travailler à la diversification
eilleure répartition des activités entre nos
46 communes.
ment des problématiques de recrutement
ite faciliter l'accueil de nouveaux actifs et
la dynamique économique du territoire. »

économique

LES ACTIONS

- Réflexion sur une démarche de marketing territorial (endogène & exogène avec des outils de communication dédiés)
- Mise en place d'une offre d'accompagnement globale à la mobilité et à l'implantation des familles (emploi du conjoint, logement…).
- Transfert de compétence enseignement supérieur.
- Mise en place d'actions de promotion des métiers (bâtiment, développement durable…) et montée en compétence des pratiques RH (animation club RH)
- Mise en place d'actions permettant de résorber les tensions sur le marché de l'emploi (GPEC, forum emploi, forum sectoriel)

1.4. AUGMENTER LA PART DU TOURISME DANS LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

LES OBJECTIFS

- Etoffer l'offre d'activités, de services touristiques et de lits marchands sur tout le territoire, publique et privée (offre d'hébergements notamment hôtelière et de plein air, restauration, soutien à l'installation d'équipements de loisirs/développement des offres plein air, géocaching, continuité et services pour l'itinérance (V9), développement de l'offre patrimoniale)
- Redéfinir la politique de promotion du territoire et de ses 46 communes
- Développer la fréquentation touristique tout au long de l'année et la mesurer (installer l'image touristique du territoire, développer sa notoriété, s'intégrer aux enquêtes et outils d'observation régionaux et départementaux)

LES ACTIONS

- Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique adoptée (affirmer le potentiel touristique, mise en réseau des acteurs du territoire, augmentation des moyens alloués via le lancement de la taxe de séjour, développer l'offre touristique, promotion des atouts, accompagner les communes dans leur mise en tourisme, renforcement et déploiement de la stratégie de marketing)
- Renforcement des objectifs et des moyens alloués à l'Office de tourisme du Pays de Vitré et au service tourisme
- Réalisation de la vélo route V9 entre Nantes et Mont-Saint-Michel
- Développement de la Base de la Haute Vilaine
- Accompagnement des porteurs de projets
- Schéma d'accueil et d'information : accueil mobile multisites, découverte nomade, signalétique d'information et d'interprétation sur les sites, signalisation routière

1.5 DÉVELOPPER LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR SES POTENTIELS CULTURELS, PATRIMONIAUX, NATURELS ET TOURISTIQUES

LES OBJECTIFS

- Participer à la mise en réseau de tous les acteurs culturels et patrimoniaux du territoire (Réseau Arléane, observatoire de la vie culturelle)
- Valoriser les patrimoines historiques, artistiques, immatériels et architecturaux (label Ville et Pays d'Art et d'Histoire, promotion des langues régionales)
- Promouvoir l'art contemporain (commissariat d'expositions), faciliter le libre accès aux collections et l'emprunt des oeuvres d'art
- Définir une ambition culturelle commune pour le territoire (temps fort pour les acteurs du territoire, événements itinérants ou de grande ampleur)
- Mettre en oeuvre les différentes démarches culturelles, touristiques, patrimoniales et communicationnelles dans le cadre d'un objectif cohérent et collectif : l'attractivité du territoire

LES ACTIONS

Au titre des compétences communautaires :

- Mise en place d'une programmation annuelle en art contemporain (identification de nouveaux lieux d'exposition sur le territoire et dans les communes)

Dans le cadre d'un élargissement de nos actions à la promotion patrimoniale :

- Mise en valeur des sites patrimoniaux par le biais d'une nouvelle politique événementielle
- Mise en place d'un réseau des sites patrimoniaux et des établissements à vocation muséale
- Engagement dans la labellisation Villes et Pays d'Art et d'Histoire
- Identification de l'intégralité du capital patrimonial de nos 46 communes
- Soutien aux cultures gallo et bretonne

« Notre Agglomération bénéficie d'un potentiel touristique hors du commun ; que ce soit par ses patrimoines naturels et historiques ou son positionnement géographique au carrefour de trois régions. C'est une chance pour notre territoire, ainsi qu'une ressource économique de premier plan que nous souhaitons développer et renforcer.

Notre territoire n'est pas une étape aux portes de la Bretagne ; il est devenu, au fil des années, une destination de vie aussi bien professionnelle que familiale. Cette réussite repose sur son dynamisme économique mais aussi sur la pertinence de son offre culturelle, sur la qualité de son cadre de vie et la diversité de son patrimoine historique. C'est notre force ! L'engagement de Vitré Communauté est ici de poursuivre sur les voies de l'excellence et du développement. »

Alexandra Lemercier
Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme

1.6. FINALISER LA COUVERTURE NUMÉRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DU TERRITOIRE

LES OBJECTIFS

- Deploiement de la fibre FTTH sur l'ensemble du territoire
- Couvrir l'ensemble du territoire en téléphonie mobile (Projet KiCapte et NewDeal du CD35 - deploiement de nouveau pylone 4g/5g)

LES ACTIONS

- Finalisation du deploiement de la fibre sur la phase 1 tranche 2 (Cornillé, St Aubin des Landes, Domalain, Vergeal, Drouges, Moussé, Rannée)
- Deploiement de la phase 2 (2020-2023)
- Couverture mobile sur le territoire via le CD35

fibre optique

En 2021, mise en place de liaison fibre optique pour les communes de Torcé, Vergeal, Louvigné-de-Bais, Balazé, Taillis, Châtillon-en-Vendelais, Saint-Christophe-des-Bois, La Guerche-de-Bretagne.

« Les usages d'internet se sont largement démocratisés et nécessitent de plus en plus des débits élevés pour répondre à tous les besoins des foyers et entreprises de notre intercommunalité. Vitré Communauté, dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit porté par Mégalis Bretagne, soutient financièrement à hauteur d'un quart du coût, chaque prise de fibre optique qui équipera les logements de son territoire. Pour Vitré Communauté, c'est donc un peu plus de 10 millions d'euros qui sont consacrés à ce déploiement. »

Paul Lapause
Délégué en charge du développement des usages et des innovations numériques

axe 2/

Un territoire qui soutient la vitalité de ses communes, préserve le cadre de vie et accélère la transition écologique

Le territoire de Vitré Communauté est considéré par ses habitants comme attractif et offrant un cadre de vie agréable. Cette qualité s'explique notamment par la vitalité de ses communes qu'il convient de soutenir et par la mise en place de plusieurs politiques locales sur l'habitat, les déplacements, la transition énergétique, la gestion de l'eau ou encore des déchets. Néanmoins, compte tenu des enjeux liés aux transitions et de l'attractivité du territoire, il convient d'en renforcer la résilience (eau, foncier, énergie & GES, biodiversité ...).

2.1 FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES : COMMERCE, ARTISANAT, MOBILITÉ, HABITAT, SERVICES

LES OBJECTIFS

Ce défi transversal vise à accompagner les communes dans leurs stratégies & projets de dynamisation de centre-bourg en lien avec l'ensemble des politiques communautaires et dans une logique d'équilibre territorial :

- Habitat: Mettre l'accent sur la rénovation du patrimoine ancien et le renouvellement urbain
- Commerce & artisanat: Soutenir une offre de commerce de proximité adaptée, le développement du tissu artisanal local et encourager l'économie locale et les produits locaux
- Tourisme, randonnée, patrimoine local: Valoriser les richesses des communes
- Culture, Sport : Favoriser les pratiques et leurs accès sur tout le territoire
- Mobilités & couverture numérique: Desservir et connecter les centralités de manière adaptée
- Santé, Services de proximité: Accompagner les projets locaux dans une logique de structuration globale du territoire
- Conserver les principes de subsidiarité et de redistribution vers les communes

LES ACTIONS

- Mise en oeuvre des actions déclinées dans les différentes politiques publiques sectorielles exercées par Vitré Communauté (Habitat, dev éco, mobilité...)
- Politique de fonds de concours versés par Vitré Co pour soutenir les projets des communes
- Renforcement de l'accompagnement des communes dans la recherche de subventions et conduite de leurs projets (Contractualisation; programme Petites Villes de Demain, Action Coeur de Ville...)

« Les 46 communes de Vitré Communauté sont le socle de notre intercommunalité. Vitré Communauté entend les accompagner techniquement ou financièrement pour réaliser leurs projets au service de leurs habitants et ainsi contribuer à la vitalité globale de notre territoire. »

Yannick Fouet
Vice-président en charge de la vitalité des communes

2.2 DIVERSIFIER L'OFFRE EN HABITAT À DESTINATION DE TOUS LES PUBLICS EN FAVORISANT LA RÉNOVATION ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

LES OBJECTIFS

Ce défi sera décliné dans le cadre du futur programme local de l'habitat 2023-2029 qui prendra notamment en compte les objectifs suivants :

- Conventionner avec les bailleurs sociaux pour une offre locative diversifiée et équilibrée
- Aider les habitants à accéder à la propriété
- Faciliter la rénovation et la réhabilitation du bâti existant (mise en avant des services de la Maison du logement, appuyer les communes pour qualifier et développer les hameaux…)
- Développer l'habitat solidaire et partagé (répartition des logements sociaux, logements temporaires, d'urgence, pour les apprentis, intergénérationnel)
- Proposer des modes de construction et d'aménagement durables (utilisation de matériaux biosourcés, réemploi, végétalisation, gestion des eaux pluviales)
- Foncier : Articuler la politique Habitat et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) issu de la loi climat et résilience.
- Prendre en compte l'impact de l'augmentation des coûts des matériaux dans la politique habitat
- Mettre en oeuvre de la réforme des attributions

L'ACTION

- Une révision du programme local de l'habitat est en cours pour une approbation prévue en 2023.

« L'habitat compte parmi les principales compétences de l'agglomération. Dans un contexte de fortes préoccupations économiques, sociales, environnementales, de raréfaction du foncier ou encore de tensions du marché de l'immobilier, l'élaboration de notre politique habitat (en cours – PLH n°3) doit montrer toute son ambition afin d'assurer une diversification de l'habitat devant répondre aux besoins des différents profils de ménages que composent notre territoire ou qui l'habiteront demain. »

Christian Olivier
Vice-président en charge du logement et de l'habitat

2.3 OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS DE TOUS LES PUBLICS

LES OBJECTIFS

En lien avec le plan de mobilité en cours de réalisation :

- Développer l'intermodalité et les modes partagés sur les moyennes et longues distances (PEM, conserver les arrêts TGV et maintenir un cadencement important du TER, transports en commun, covoiturage, mobilité électrique...)
- Privilégier les modes doux sur les courtes distances (vélo, aménagements sécurisés...)
- Diversifier l'offre de mobilité pour tous les publics (jeunes, actifs, seniors...) en mettant l'accent sur les déplacements du quotidien
- Securiser, entretenir et renforcer le réseau routier en articulation avec les autres modes de déplacement

L'ACTION

- Au-delà du Schéma directeur cyclable approuvé, un plan de mobilité est en cours de définition pour décliner les actions à mettre en œuvre.

66,9 %
des déplacements quotidiens des habitants se font en voiture

« Développer des solutions de mobilité quotidiennes, durables et accessibles à tous, c'est l'ambition portée par Vitré Communauté. Dans un territoire vaste, hétérogène et à dominante rurale comme le nôtre il faut réussir à innover et imaginer des services qui pourront répondre à une diversité de besoins, en particulier les flux domicile-travail. »

Marie-Christine Morice
Vice-présidente en charge des mobilités et de la formation des élus

2.4 SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, LA BAISSE DES GAZ À EFFET DE SERRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES OBJECTIFS

Ce défi est décliné dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui vise notamment à :

- Mobiliser et accompagner les acteurs du territoire sur la sobriété et l'efficacité énergétique (ateliers, communication, actions de rénovation)
- Accentuer le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Renforcer les actions de Vitré Communauté via ses compétences et sur le volet interne (label territoire engagé pour la transition écologique, décret tertiaire bâtiment, installations traitement d'assainissement...)

LES ACTIONS

Mise en œuvre du PCAET 2021 -2026 et notamment:

- Poursuite de l'engagement dans le label « Territoire engagé climat, air, énergie »
- Projets d'énergies renouvelables (éolien du Harault, réseau de chaleur à La Guerche de Bretagne et création d'une filière bois énergie, photovoltaïque (cadastre, centrale, ombrières,...), méthanisation...)
- Mise en place d'actions déclinées dans les politiques habitat, mobilités, développement économique
- Renforcement du Conseil en Energie Partagé et programme global de rénovation thermique du patrimoine communautaire

« Le PCAET est un outil de planification qui nous permettra, ensemble, de réussir la transition écologique et énergétique en réinterrogeant nos façons de consommer, de vivre. Les citoyens ont compris l'évidence d'un monde qui doit se remettre en question. A nous, par notre volontarisme, nos portages politiques, de répondre à leurs attentes, en n'oubliant jamais que c'est une transition, c'est-à-dire des étapes, des points d'avancement, des objectifs à atteindre. »

Jean-Noël Bévière
Vice-président en charge de la transition écologique

2.5 MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE LA SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ EN EAU

LES OBJECTIFS

- Garantir la qualité de l'eau par des systèmes performants en intégrant les conséquences du dérèglement climatique (élaboration des schémas directeurs)
- Développer une politique de gestion intégrée des eaux pluviales (gestion des ruissellements, limiter les risques de dommages aux biens et aux personnes)
- Agir sur l'économie de la ressource en eau (Eau des Portes de Bretagne)
- Contribuer à l'amélioration de l'état écologique des masses d'eau du territoire (Eaux et Vilaine)

LES ACTIONS

- Diagnostic des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées et élaboration d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées.
- Élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales communautaire.
- Accompagnement d'Eau des Portes de Bretagne dans sa démarche de protection de la ressource en eau potable du territoire et dans sa politique d'économie d'eau (gestion patrimoniale, accompagnement gros consommateurs, sensibilisation & diagnostic, révision des périmètres de protection,...)
- Accompagnement des démarches et des actions menées par Eaux&Vilaine sur le territoire (restauration milieu, programme bocager, volet agricole) dans le cadre du contrat territorial et en lien avec l'instauration de la taxe GEMAPI.

« La singularité du contexte du bassin de Vilaine Amont, ainsi que les premiers effets du dérèglement climatique, nous confortent dans l'accompagnement des acteurs de notre territoire engagés dans la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau. »

Louis Ménager
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'assainissement

2.6 PROTEGER NOTRE ENVIRONNEMENT AVEC UNE GESTION DES DÉCHETS PERFORMANTE ET DES MESURES DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

LES OBJECTIFS

- Continuer à optimiser la gestion des déchets (rôle du SMICTOM pour la réduction des déchets, le développement du tri des déchets, sensibilisation, réemploi)
- Préserver les espaces naturels et les haies bocagères (gestion du bocage, ilots de fraicheur, espaces naturels préservant les espèces, trame verte & bleue, éco-paturage)

LES ACTIONS

- Par Vitré Communauté: Accompagnement à la mise en œuvre de la trame verte & bleue du SCOT et continuer les actions sur le patrimoine propre de Vitré Communauté (zéro phyto, éco-paturage & gestion différenciée...)
- Eaux et Vilaine: Programme de plantations Breizh Bocage
- SMICTOM: Engagement dans un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et le label «Territoire Econome en Ressource» (programme d'action en partenariat avec l'ADEME)

« Cette mission déléguée au SMICTOM fait notamment l'objet d'un label obtenu « Territoire économe en Ressources». Il favorise l'émergence d'actions portées sur la thématique des déchets et de l'économie circulaire. Vitré Communauté a également signé une convention de co-financement d'assistance à maitrise d'ouvrage avec la SMICTOM 35 pour la création d'un pôle et l'organisation d'une filière du réemploi (réparer et réutiliser). »

Jean-Noël Bévière
Vice-président en charge de la transition écologique

©Max Juillot

axe 3/

Un territoire qui favorise la cohésion sociale par des services adaptés et par des dispositifs de solidarité

Le territoire de Vitré Communauté est considéré par ses habitants comme un territoire à taille humaine, convivial avec une offre de services diversifiés. De nombreuses actions sont déjà conduites afin de développer les services à la personne et soutenir les pratiques sportives et culturelles dans un esprit d'accessibilité. Cependant, il existe également des axes de progrès sur l'offre de soins, le vieillissement de la population, le renforcement de l'offre de services en lien avec l'accueil de nouvelles populations ou encore l'inclusion de tous.

3.1. FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

LES OBJECTIFS

- Assurer un développement culturel et associatif sur l'ensemble du territoire
- Contribuer à une meilleure accessibilité de tous aux activités culturelles, ainsi qu'aux pratiques artistiques (initiatives à destination des publics en situation de handicap, réflexion sur les tarifications familiales, développement de l'accessibilité des documents des bibliothèques)
- Conforter la structuration des établissements d'enseignement artistique et leur présence sur tout le territoire (Conservatoire à rayonnement intercommunal, Ecole d'Arts Plastiques)
- Soutenir les acteurs de la vie culturelle pour proposer une offre variée (aides financières et techniques, valorisation des actions)
- Renforcer les accès à la lecture, aux arts, à la pratique artistique, aux savoirs et à la culture pour tous en s'appuyant sur le réseau des bibliothèques, le Conservatoire, l'Ecole d'Arts Plastiques, l'artothèque

LES ACTIONS

Au titre des compétences actuelles :

- Développement des projets visant à créer des offres culturelles, patrimoniales et artistiques à destination de tous les publics, notamment ceux en situation de handicap (schéma d'accessibilité des bibliothèques, projet Daisy, parcours «Music Handi», création d'un «Pass Famille» à l'échelle de l'agglomération, mise en place de tarifications familiales au Conservatoire et à l'Ecole d'Arts Plastiques, ouverture de «boîtes à livres», mise en route d'un «book truck» l'été, saison artistique de musique classique portée par le Conservatoire...)
- Optimisation du réseau des bibliothèques Arléane
- Développement d'une plateforme intercommunale de captation, de diffusion et de présentation d'archives sonores, vidéographiques et photographiques

Réflexion à mener sur l'élargissement des compétences communautaires pour :

- Soutien aux initiatives visant à créer des offres culturelles, patrimoniales, événementielles et artistiques à destination de tous les publics
- Création d'un observatoire de la vie culturelle associant les différents acteurs du territoire (communes, associations, compagnies...)
- Organisation des Rencontres de la culture à l'échelle de l'agglomération avec les élus en charge de la culture, les acteurs et professionnels culturels et les associations
- Aide apportée aux communes pour l'acquisition de matériels à vocation culturelle/artistique
- Etablissement d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

840

élèves inscrits au conservatoire de musique et d'art dramatique de Vitré Communauté : éveil musical, théâtre, chant, orchestres, ou dans l'un des 26 instruments proposés, Classe à horaires aménagés théâtre/musique

282

élèves inscrits à l'école d'arts plastiques de Vitré Communauté : dessin, dessin/peinture, sculpture, dessin assisté par ordinateur et perfectionnement

« L'accès à la culture, pour toutes et tous, est une des priorités de Vitré Communauté. A travers le réseau Arléane, l'Agglomération apporte un soutien aux 35 bibliothèques de notre territoire. L'école d'arts plastiques dispense ses cours dans 12 communes auprès de 301 élèves et le Conservatoire, outre ses 840 élèves, intervient dans les écoles de 21 communes, soit au total 1960 enfants. »

Alexandra Lemercier
Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme

3.2. ACCOMPAGNER LES PRATIQUES SPORTIVES DES HABITANTS DU TERRITOIRE

LES OBJECTIFS

- Favoriser le maillage et modernisation des équipements sportifs du territoire
- Accompagner le développement du sport pour tous, sport santé, bien être
- Soutenir le sport de haut niveau et l'évenementiel sportif sur le territoire

LES ACTIONS

A ce stade, il est notamment prévu les actions suivantes:

- Développement de l'animation sportive vers les scolaires...
- Développement de la base de loisirs de Haute Vilaine (accueil projets privés, hébergement à envisager...)
- Mise en service de la nouvelle piscine à La Guerche de Bretagne
- Développement de la randonnée (création d'un circuit de 90 km, mise en réseau des acteurs, promotion touristique...)

« Le sport représente des valeurs fondamentales et favorise le bien être, la santé et la cohésion pour chacune et chacun d'entre nous. Notre objectif est d'inciter le plus grand nombre à la pratique sportive régulière en accompagnant les clubs, en développant la pratique sportive sur le temps scolaire avec les écoles ou bien en proposant l'activité la plus complète sur nos équipements aquatiques, traduite par la construction de la nouvelle piscine de la Guerche de Bretagne. Les activités de pleine nature que cela soit à la Base de Loisirs ou sur les circuits de randonnée, seront d'autant plus importantes pour découvrir la diversité de notre patrimoine que pour les mobilités douces. »

Fabienne Belloir
Vice-présidente en charge des sports, des loisirs, des sentiers de randonnée et de l'information jeunesse

3.3. STRUCTURER UNE POLITIQUE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE (ÉQUIPEMENTS, OFFRE DE SOINS, INSTALLATION DES PROFESSIONNELS, PRÉVENTION...)

LES OBJECTIFS

Les finalités de ce défi seront précisées dans le cadre de l'élaboration d'un contrat local de santé avec l'ARS Bretagne. Elles devront notamment concourir à:

- Renforcer l'offre de soins du territoire (attirer de nouveaux professionnels de santé sur l'ensemble du territoire & assurer le maintien des établissements de santé de proximité, favoriser la coordination des acteurs...)
- Définir & mettre en oeuvre une politique de prévention et promotion de la santé adaptée
- Soutenir les populations vulnérables et leurs aidants

LES ACTIONS

- Elaboration d'un Contrat Local de Santé
- Soutien financier à la restructuration immobilière du centre hospitalier Simone Veil de Vitré (500 000€)
- Coordination de l'offre de soins

« Selon les données de l'Agence Régionale de Santé, notre population est plutôt en bonne santé. Pour autant, il y a actuellement un enjeu autour de l'accès aux soins et du développement de la prévention santé. Dans le cadre d'un contrat local de santé en cours de construction, Vitré Communauté entend s'engager pleinement sur le champ de la santé. »

Pascale Cartron
Vice-présidente en charge de la santé et des solidarités

3.4. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS, DES SERVICES ET DES INITIATIVES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

LES OBJECTIFS

- Encourager l'installation de structures de garde multi accueil adaptées aux conditions de vie des parents
- Développer une approche globale et cohérente des besoins et de l'offre sur les thématiques Enfance, Jeunesse, Parentalité, Accès aux Droits, Habitat... en lien avec les compétences exercées par Vitré Communauté (Habitat, Santé, Jeunesse) dans le cadre d'une convention territoriale globale avec la CAF
- Renforcer / développer de nouveaux partenariats entre communes et EPCI
- Améliorer la coordination des réseaux de professionnels de la petite enfance par bassin de vie
- Favoriser le maintien du réseau d'écoles dans les communes du territoire
- Intégrer les jeunes du territoire dans la vie locale & favoriser la citoyenneté (conseils des jeunes, bénévolat, vivre ensemble, volontariat...)
- Favoriser le partage de savoirs et les initiatives de la jeunesse (relations entreprises, associations dédiées, lieux du type fablab, soutien à l'entrepreneuriat)
- Faciliter la formation, l'orientation & l'insertion professionnelle des jeunes, des études vers l'emploi
- Accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie (logements, transport...) et favoriser la découverte, l'épanouissement et l'ouverture sur le monde (culture, sport, international...)
- Sensibiliser les jeunes autour de la santé et du bien être (prévention, accès aux soins, sexualité, addictions, alimentation...)

LES ACTIONS

- Projet de Convention Territoriale Globale avec la CAF (diagnostic et élaboration de la convention)
- Organisation de temps forts en lien avec les métiers de demain
- Collaboration avec le forum des métiers de Vitré
- Relai des initiatives gouvernementales (SNU...)
- Engagement d'une dynamique de concertation avec les jeunes et les élus jeunesse du territoire en impulsant des projets innovants (conseil communautaire des jeunes)
- Harmonisation sur le territoire d'un réseau des référents jeunesse
- Création d'une bourse entrepreneuriat
- Mise en oeuvre de nouvelles actions de prévention santé (pass secourisme...)

« Un des enjeux de Vitré Communauté est de soutenir sa jeunesse dès la petite enfance. Pour cela, elle souhaite mobiliser son action en soutenant le développement des équipements, des services et en apportant son aide sur toutes les initiatives du territoire. Un travail en réseau dans ce domaine garantira l'avenir du territoire. »

Fabienne Belloir
Vice-présidente en charge des sports, des loisirs, des sentiers de randonnée et de l'information jeunesse

3.5. SOUTENIR DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AUTONOMIE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES & HANDICAPÉES

LES OBJECTIFS

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (soutien des professionnels de l'accompagnement, services, accessibilité du logement, transport à la demande)
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées & handicapées (liens intergénérationnels, structures et activités dédiées)
- Permettre l'accessibilité globale aux Personnes à Mobilité Réduite (bâtiments, services, espace public...)

LES ACTIONS

- Soutien à la mise en accessibilité des logements (PLH)
- Poursuite d'une offre de transport accessible et adaptée
- Financement de la mise en accessibilité des bâtiments communautaires.

« Le vieillissement de la popula
en situation de handicap est u
Notre souhait est, dans le
accompagner afin de f

Vitré Communauté est un territoire avec
poursuivre l'action de proximité avec la
numérique, santé) pour permettre à chacun/e

Pascale Cartron
Vice-présidente en charge de la santé et des s

3.6. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION GRÂCE À DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET D'AIDES AUX POPULATIONS VULNÉRABLES

LES OBJECTIFS

- Continuer à déployer des dispositifs d'insertion par l'emploi en visant la diversification de l'offre (« Premières heures », chantiers d'insertion, clauses sociales dans les marchés publics)
- Accompagner l'inclusion numérique par des actions de formations et la mise à disposition d'outils (locaux et salles informatiques, poste de soutien, sensibilisation...)
- Développer l'habitat solidaire et partagé (logements sociaux, logements temporaires, d'urgence, sortie d'insalubrité...) & l'offre de mobilité pour tous les publics
- Déployer une politique de prévention sur le territoire

ation du territoire et l'inclusion des personnes
n des enjeux majeurs des prochaines années.
cadre des politiques communautaires, de les
avoriser leur autonomie dans nos communes.

c moins de précarité qu'ailleurs. Il convient de
MEEF et agir sur les leviers inclusifs (mobilité,
de trouver sa place au sein des communes de
l'agglomération. »

olidarités

LES ACTIONS

- Création de nouveaux chantiers d'insertion (en 2022 avec l'AIS 35 sur l'entretien des locaux et réemploi de palette-couture, recyclerie...)
- Expérimentation en 2022 «Premières Heures» le Relais pour l'emploi
- Projet d'une Plateforme de mobilité inclusive à l'échelon Pays avec le département & les 2 EPCI
- Réflexion en cours sur l'inclusion numérique
- Développement des clauses sociales dans les marchés publics de Vitré Communauté et appui aux communes

©Shutterstock

axe 4/

Un territoire qui pilote la performance de son action publique

4.1. DÉVELOPPER UNE VISION STRATÉGIQUE ET PARTAGÉE DU TERRITOIRE

LES OBJECTIFS

- Piloter et assurer le suivi du projet de territoire
- Assurer une veille territoriale sur le territoire et son évolution
- Développer les coopérations avec les territoires voisins et supra-communautaires
- Optimiser les subventions externes des projets locaux dans le cadre des contractualisations et d'une veille active auprès des financeurs
- Favoriser la participation de la société civile et des habitants à l'élaboration et au suivi des politiques publiques communautaires
- Développer une culture de l'évaluation des politiques publiques au sein de l'agglomération
- Veiller à un aménagement du territoire équilibré

LES ACTIONS

- Création d'un observatoire territorial adossé au projet de territoire
- Suivi du projet de territoire
- Gestion des contractualisations avec l'Etat, la Région, le Département
- Planifier l'aménagement équilibré du territoire dans le cadre des démarches de planification portées par l'agglomération
- Préfiguer une mission évaluation des politiques publiques
- Créer & animer le conseil de développement de Vitré Communauté
- Formaliser des coopérations avec les territoires voisins

« La réussite du projet de territoire nécessite de développer une vision stratégique partagée avec les communes, les autres territoires et financeurs (coopération, contractualisation) ou le nouveau conseil de développement de Vitré Communauté. Il conviendra également de développer de nouvelles pratiques internes autour de l'évaluation des politiques publique, de la prospective et de la veille territoriale. »

Yannick Fouet
Vice-président en charge de la vitalité des communes

4.2. PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE TECHNIQUE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

LES OBJECTIFS

- Consolider la connaissance de son patrimoine et définir ses stratégies de maintenance, de restructuration et de rénovation
- Limiter la dépendance énergétique de son patrimoine
- Accompagner les communes à la réduction des consommations énergétiques (CEP)
- Définir et planifier ses actions à l'échelle des zones et des bâtiments communautaires, suivre les évolutions du patrimoine et piloter les actions à mettre en oeuvre
- Contribuer au développement des énergies renouvelables du territoire à partir de son patrimoine
- Contribuer au développement des mesures de préservation de la biodiversité

« Afin de contribuer à la transition énergétique et écologique de son territoire, Vitré Communauté a un devoir d'exemplarité. Au-delà du plan de sobriété, il s'agira de mettre en œuvre des actions structurantes de rénovation énergétique de son patrimoine immobilier et d'inscrire notamment, une approche écologique dans la gestion des espaces verts communautaires. »

Nathalie Clouet
Vice-présidente en charge des travaux

LES ACTIONS

- Développer une expertise technique répondant aux enjeux considérés
- Accompagner les initiatives permettant de limiter l'artificialisation des sols (urbanisme)
- Définir une stratégie bâtimentaire (schéma Directeur) mettant en oeuvre les objectifs du Décret Tertiaire et en application les audits énergétiques réalisés
- Développer une Gestion Technique Centralisé des installations
- Mettre en oeuvre la compétence Réseau de chaleur (gouvernance, actions opérationnelles,..)
- Participer au développement de la filière Bois Bocage
- Developper des plans de gestion différenciée à l'échelle des espaces naturels des zones d'activités communautaires

4.3. STRUCTURER, MODERNISER ET PILOTER NOS RESSOURCES INTERNES

LES OBJECTIFS

- S'assurer d'une mise en œuvre efficace, efficiente, pertinente et conforme à la commande politique du Projet de Territoire
- Permettre l'adéquation entre les ressources disponibles (financières, ingénierie, compétences) et l'atteinte des objectifs politiques portés par le Projet de Territoire
- Reserrer les liens entre Vitré Communuaté et ses nombreux satellites concourrant à la mise en oeuvre du Projet de Territoire
- Développer la résilience organisationnelle et managériale dans le but de soutenir efficacement les politiques sectorielles autour du sens, de la confiance et de la performance publique
- Instaurer une culture de gestion et de performance publique vers les agents et les élus
- Développer une gouvernance partagée entre élus et agents qui facilite la mise en oeuvre du Projet de Territoire

LES ACTIONS

- Mise en œuvre d'un système de pilotage par la performance publique du Projet de Territoire autour du tryptique Mission / Programme / Actions ; écriture des feuilles de route pluriannuelles permettant d'esquisser une trajectoire soutenable de développement des politiques publiques visées par le Projet de Territoire
- Développement d'une organisation en adéquation avec le Projet de Territoire mais inscrite, pour partie, dans une logique mutualisée avec la ville de Vitré et les communes du territoire
- Acculturation progressive à des approches managériales plus horizontales et ouvertes tout en développant une communication interne performante (nouveaux outils)
- Introduction d'une logique de dialogue de gestion interne avec les principaux satellites de Vitré Communauté
- Développement d'un système de données permettant d'éclairer la décision politique et d'évaluer la mise en oeuvre du Projet de territoire

- Relance des dynamiques vertueuses de mutualisation en repartant des besoins exprimés par les DGS municipaux
- Définition partagée avec les élus et agents d'un cadre de gouvernance adapté aux contingences, besoins et historique de Vitré Communauté
- Objectivation des procédures et processus internes par l'écriture et le porté à connaissance de notes de procédures
- Installation de dispositifs devant permettre l'innovation managériale et la participation des agents à la culture interne de Vitré Communauté

« Tout l'enjeu des ressources humaines de Vitré Communauté est de développer, grâce à des actions et à des projets concrets, une politique RH qui va au-delà de la rémunération et de la gestion des carrières. Nous souhaitons aller vers un accompagnement des managers et des agents dans un contexte extrêmement mouvant, tout en développant des idées innovantes en matière d'attractivité. Aujourd'hui mutualisée pour Vitré Communauté, la Ville de Vitré et le CCAS, la DRH peut également se tourner vers les communes, employeurs territoriaux, pour réfléchir ensemble aux enjeux à venir. »

Teddy Régnier
Vice-président en charge des Ressources Humaines

« Vitré Communauté est une agglomération ayant une situation financière saine qu'il convient de maintenir pour à la fois financer le projet de territoire et la politique de redistribution aux communes. Ce travail est mis en œuvre collectivement dans le cadre du pacte de solidarité fiscal et financier ou le déploiement du contrôle de gestion pour améliorer nos pratiques. »

Stéphane Douabin
Vice-président en charge des finances

« Le projet de territoire se déclinera en actions qui nécessiteront la conclusion de marchés publics dans le cadre desquels nous veillerons à la prise en compte de considérations sociales et environnementales. »

Bernard Renou
Délégué en charge des charges transférées et des marchés publics

46
communes

83 000
habitants

Siège
16 bis, boulevard des Rochers
35500 Vitré

02.99.74.52.61
www.vitrecommunaute.org